L'épisode de pollution de l'air aux particules fines est appelé à se poursuivre dans les prochains jours. Dès le dépassement des premiers seuils, le ministère a alerté sur les effets sanitaires d'une exposition prolongée, mis en place un système de surveillance renforcé et informé la population, en particulier les plus fragiles, des gestes à adopter dans cette situation. Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, appelle à la vigilance et rappelle les recommandations pour protéger sa santé.

La pollution aux particules fines peut entraîner l'apparition ou l'aggravation de divers symptômes (augmentation des symptômes allergiques et des crises d'asthme, irritation des yeux, de la gorge et du nez, hypersécrétion nasale, essoufflement…), notamment chez les personnes les plus vulnérables comme les nourrissons et les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes asthmatiques ou souffrant de pathologies cardiovasculaires ou respiratoires.

C'est pourquoi Marisol TOURAINE suit la situation avec une extrême attention.

La ministre rappelle les mesures prises depuis le début de l'épisode de pollution :

· une surveillance des effets sur la santé est réalisée par Santé publique France, au niveau national et au niveau régional ;

· le ministère a informé l'ensemble des professionnels de santé, hospitaliers et libéraux, des enjeux sanitaires liés à ce type d'épisode de pollution, s'est assuré du fonctionnement du système de santé sur l'ensemble du territoire et a demandé aux établissements de se préparer à répondre à un éventuel afflux de patients dans les zones concernées par l'épisode de pollution ;

· le ministère a informé à plusieurs reprises la population, en particulier les plus fragiles, des comportements et des gestes à adopter pour protéger sa santé : ces recommandations, disponibles sur le site Internet du ministère et largement relayées sur les réseaux sociaux, ont été rappelées dans un communiqué de presse diffusé lundi 5 décembre ; elles ont été rappelées localement par les ARS des zones concernées.

Face à la persistance de cet épisode de pollution dans les prochains jours, la ministre rappelle les recommandations à suivre durant ces épisodes de pollution :

Recommandations à l'attention des populations vulnérables et sensibles

· évitez les activités physiques et sportives intenses, en plein air ou à l'intérieur ;

· en cas de gêne respiratoire ou cardiaque inhabituelle, consultez votre médecin ou pharmacien ;

· prenez conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement doit être adapté ;

· si vous sentez que vos symptômes sont moins gênants quand vous restez à l'intérieur privilégiez des sorties plus brèves que d'habitude ;

· évitez de sortir en début de matinée et en fin de journée et aux abords des grands axes routiers ;

· reportez les activités qui demandent le plus d'effort.

Recommandations à l'attention de la population générale

· réduisez et reportez les activités physiques et sportives intenses, en plein air ou en intérieur, jusqu'à la fin de l'épisode si des symptômes sont ressentis (fatigue inhabituelle, mal de gorge, nez bouché, toux, essoufflement, sifflements, palpitations) ;

· en cas de gêne inhabituelle (par exemple : toux, mal de gorge, nez bouché, essoufflement, sifflements), prenez conseil auprès de votre médecin ou pharmacien.